

COMMUNIQUÉ- Pour diffusion immédiate

APPUI À LA LCWR

Au début du printemps 2012, la Congrégation pour la Doctrine de la foi a mis sous tutelle la Conférence du leadership de la vie religieuse féminine des États-Unis (LWCR). La Congrégation pour la doctrine de la Foi lui reproche fondamentalement ses façons de faire, ses prises de position et, somme toute, son peu de solidarité à défendre la doctrine vaticane. Cette conférence religieuse féminine américaine représente plus de 55 000 membres, soit 80 % de toutes les religieuses de ce pays.

La Fondation Béati¹, à titre de fondation privée solidaire de groupes et de réseaux chrétiens engagés pour la justice, intervenant depuis plus de vingt ans au Québec, ne peut rester silencieuse devant cette mise en tutelle. La Fondation est convaincue que l'Église réalise sa mission quand elle s'engage à faire advenir un monde juste, égalitaire, libre et solidaire. La Fondation Béati considère le monde, nos sociétés, nos organisations et l'Église comme des projets à construire ensemble. À ce titre, cette tutelle de la Congrégation pour la Doctrine de la foi nous apparaît être à contre-évangile et s'inscrire dans une absence de dialogue et d'accueil d'une parole critique et prophétique. Cette absence de dialogue est d'autant plus questionnante qu'elle rejette une parole venant d'une organisation inscrite au cœur même de cette Église, une parole qui se veut expression croyante de ce peuple de Dieu en marche.

Nous souhaitons par cette prise de parole publique exprimer notre appui à la LCWR et l'assurer de notre solidarité. Continuez à être des femmes de foi et de tradition, intelligentes, engagées et audacieuses pour que naisse toujours plus l'Église, Peuple de Dieu. Nous espérons que les autres Conférences religieuses à travers le monde témoigneront à leur tour publiquement de leur appui à leurs consœurs américaines et dénonceront ce coup de force des autorités vaticanes. Aux yeux de la Fondation Béati, garder le silence serait se faire complice d'un geste autoritaire qui ne fait plus de sens dans un monde où la collégialité devrait colorer nos rapports les uns aux autres.

Jacques Bordeleau, directeur général
Au nom des membres du conseil d'administration²

-30-

¹ La Fondation Béati a comme mission de rendre la société québécoise plus juste et solidaire. Par son engagement philanthropique, elle souhaite contribuer à bâtir une société « solidaire, inclusive, démocratique, pluraliste, ouverte aux aspirations spirituelles et fondée sur le bien commun; une société où le leadership citoyen est mis de l'avant et où la spiritualité devient un vecteur de changement. » La Fondation Béati a soutenu à travers les années au-delà de 600 initiatives (plus de onze millions de dollars en dons).

² Le conseil d'administration de la Fondation Béati est constitué des personnes suivantes : Monsieur Lucien Lavallière-président, Madame Lorraine Guay-vice-présidente, Monsieur Yvon Monette-secrétaire trésorier, Monsieur Alain Ambeault csv-administrateur, Madame Céline Beaulieu c.n.d – administratrice, Madame Colette Harvey-administratrice, Madame Brenda Plant-administratrice.